



Cahiers « Mondes anciens »

Histoire et anthropologie des mondes anciens

3 | 2012

Femmes de paroles

Introduction

Emmanuelle Valette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mondesanciens/859>

ISSN : 2107-0199

Éditeur

UMR 8210 Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques

Référence électronique

Emmanuelle Valette, « Introduction », *Cahiers « Mondes anciens »* [En ligne], 3 | 2012, mis en ligne le 21 mai 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mondesanciens/859>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Les Cahiers « Mondes Anciens » sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Introduction

Emmanuelle Valette

- 1 Si les textes sur lesquels travaillent les philologues et les historiens de l'Antiquité émanent pour la plupart d'instances autoriales masculines, ces mêmes textes, de quelque nature qu'ils soient, font également entendre de nombreuses « voix féminines », ou tout au moins des paroles mises dans la bouche de personnages féminins.
- 2 Le développement récent des *gender studies* a utilement attiré l'attention des chercheurs sur de tels passages. En montrant le caractère construit des catégories du masculin et du féminin, ces études ont aussi rappelé la nécessité de ne pas confondre trop rapidement ces représentations discursives avec les statuts réels qui insèrent les femmes grecques ou romaines dans un réseau de rapports sociaux. Ainsi, dans un récit d'historien, la mise en scène d'une femme parlant dans l'espace public n'est pas nécessairement l'indice d'une évolution dans le rôle politique attribué aux femmes, ni même de l'existence d'un débat à ce sujet dans la cité, de même qu'une remarque sur le caractère bavard des femmes chez Aristophane témoigne moins de la « misogynie » du poète comique que de la construction dans cette culture d'un discours sur la différenciation des sexes, qui passe par l'attribution de qualités spécifiques à l'énonciation féminine. Ce type de discours prend des formes diverses, selon les genres, les époques, les contextes et c'est à l'analyse de ces constructions discursives que s'attachent les contributions rassemblées dans le présent recueil : croisant des problématiques de « genre » (gender), les études qui suivent sont toutes orientées vers des questions d'énonciation et de pragmatique des discours.
- 3 Ce numéro se présente en effet comme la synthèse du travail collectif qui a été mené pendant deux ans au sein du séminaire « Antiquité au Présent » (CERILAC/ANHIMA) co-dirigé par Claude Calame (EHESS), Florence Dupont et Emmanuelle Valette (Université Paris Diderot-Paris 7), de 2008 à 2010, rassemblant des chercheurs et des doctorants travaillant sur les mondes anciens. Ce séminaire, intitulé « Femmes de paroles : voix énonciatives et pragmatique des formes de discours » avait été clôturé par une journée d'études, le 10 mai 2010 et tous les articles qui suivent sont issus des travaux présentés lors du séminaire ou de cette journée d'études.
- 4 Centrée principalement sur la figure de la femme adulte, à la fois mère et épouse, cette réflexion s'était d'abord donné pour but de montrer que cette figure se construit non

seulement au niveau de l'énoncé, avec sa pragmatique propre, mais encore sur le plan de l'énonciation, en particulier par la mise en scène d'une parole spécifique, qui s'oppose notamment à celles de la jeune fille ou de la femme âgée. Dans cette perspective, une place particulière avait été donnée à l'étude du discours métaphorique. Puis, plus largement, le séminaire a exploré, dans une grande diversité générique et chronologique, diverses modalités de l'énonciation féminine en tentant, dans chaque contexte, d'analyser les enjeux à la fois sémantiques et poétiques de ces constructions.

- 5 Volontairement éclectique dans les genres abordés, de l'épopée au théâtre comique et tragique, en passant par le discours philosophique et par l'histoire, le dialogue entre hellénistes et latinistes s'est encore enrichi de la confrontation avec des formes de discours et de traditions poétiques empruntées à d'autres cultures.
- 6 Le dossier ici présenté s'ordonne selon cinq axes.
- 7 Le premier axe regroupe deux contributions consacrées aux fonctions pragmatiques du langage métaphorique. Tandis que Michel Briand s'interroge, à partir du corpus ésope, sur la manière dont le discours métaphorique (en particulier les métaphores animales) permet à la fois l'élaboration de catégories de genre et leur mise en discours, Marine Bretin-Chabrol analyse la façon dont le *Carmen* 62 de Catulle, épithalame fictif, utilise les métaphores végétales pour construire deux images du rôle féminin. Grâce à la dynamique de la joute, cet affrontement donne une traduction poétique au rituel romain du mariage, présenté comme un enlèvement.
- 8 Le deuxième axe est davantage centré sur la question de la parole des femmes dans son articulation avec le politique et le discours sur la cité. Charles Delattre s'intéresse ainsi aux apophtegmes attribués par la tradition aux mères lacédémoniennes : injonctions normatives, ces voix ont pour fonction de forger l'identité masculine spartiate, mais elles posent aussi la question de l'énonciation de la loi à Sparte et de son caractère oral. Emmanuelle Valette relit les différents récits rapportant le fameux épisode de l'ambassade féminine auprès de Coriolan pour analyser l'efficacité spécifique attribuée à la « parole matronale » à Rome et pour montrer la création, dans l'historiographie, d'une étonnante « tradition de l'exception », qui fabrique un type particulier d'exemplarité féminine.
- 9 Le troisième axe montre l'importance du discours sur le genre (*gender*) dans la codification des genres littéraires et les jeux de décalage que ce discours permet aussi d'instaurer avec la tradition générique. Les deux contributions de P. Letessier et de M. Faure explorent ainsi, de façon complémentaire, la manière dont la comédie romaine utilise la « parole féminine » pour jouer avec la codification et les conventions propres au genre afin de produire du spectacle. Ainsi, dans l'*Amphitryon* de Plaute, la différence d'Alcmène avec le code de l'épouse comique ne construit pas une figure féminine exceptionnelle, mais une façon de jouer avec le code qui amène ce personnage à faire entendre la voix d'une prostituée, puis celle d'une épouse traditionnelle. De même, dans les duos féminins, l'enjeu ne réside pas tant dans le contenu des propos échangés que dans la maîtrise du spectacle et du jeu que les deux personnages se disputent. Autrement dit, la parole féminine participe d'une codification comique, qui joue sur les attentes du public.
- 10 Dans les deux contributions suivantes, l'accent est davantage porté sur la façon dont la parole des mères ou des épouses peut permettre de jouer avec la norme. Ainsi, faisant porter son analyse sur un passage de la *Thébaïde* dans lequel Atalante tente de convaincre

son fils Parthénopée de ne pas participer à l'expédition des Sept contre Thèbes, Anne Sinha montre comment ce discours qui relève apparemment de la catégorie traditionnelle des protestations maternelles lors du départ des héros, joue en réalité de nombreuses inversions et participe d'un mouvement de remise en cause de l'héroïsme traditionnel, caractéristique de l'épopée flavienne. Un peu en marge de ces analyses sur les jeux entre le genre et les genres littéraires, mais également orientée dans la description des tensions entre l'énoncé de la norme et sa subversion, l'enquête de terrain que Sandra Bornand a menée chez les Zarma du Niger montre l'usage rituel qui peut être fait de la parole féminine dans le cadre spécifique des mariages polygames. Elle montre notamment comment l'usage du chant grivois, au sein de cette cérémonie spécifique qu'est le *marcanda*, permet aux épouses de canaliser les conflits sous une forme socialement contrôlée.

- 11 Le cinquième axe « mythe et épopée au féminin » prolonge les réflexions précédentes en étudiant plus spécifiquement les discours attribués aux figures féminines de l'épopée. Sylvie Perceau, montrant la place centrale qu'occupe Hélène dans les deux épopées homériques, analyse ainsi la façon dont cet épos met en scène une voix qui rompt avec les figures d'épouses traditionnelles, « inquiète les catégories narratologiques » et, par la position que lui attribue le poète, semble « mettre en question le langage traditionnellement masculin de l'épopée ». Marella Nappi s'intéresse quant à elle à un autre personnage important de l'épopée, Briséis, dont la plainte funèbre est à la fois très représentative de l'énonciation féminine et tout à fait singulière dans la manière dont elle est rapportée, au style direct. Mettant en rapport les détails de la mise en scène de cette lamentation avec d'autres voix endeuillées de l'*Iliade*, Marella Nappi montre en effet que Briséis, captive, acquiert par cette « parole » un statut qui la rapproche du statut d'épouse.
- 12 La dernière section du numéro regroupe trois contributions réfléchissant sur les dispositifs énonciatifs concourant à la mise en place de figures féminines dans un contexte « lettré » – dialogue philosophique, débat théologique – ou dans une fiction, les *Mille et une nuits*, qui joue avec diverses traditions savantes. La contribution d'Anne-Gabrièle Wersinger est centrée sur la figure de Diotime de Mantinée dans le *Banquet* (201d-212b) de Platon. Au lieu d'étudier directement le contenu du discours prêté à cette figure féminine, dont l'irruption bouleverse tous les usages du banquet grec, Anne-Gabrièle Wersinger s'attache à détailler précisément la complexité du dispositif énonciatif mis en place dans le dialogue : le système de relais de parole choisi par Platon, en faisant de Socrate le porteur de la parole de Diotime, permet de réévaluer la portée philosophique du discours de Diotime. Mickaël Ribreau, en abordant les textes patristiques sous un jour original, s'intéresse quant à lui au rôle prêté à Monique dans deux dialogues philosophiques écrits par Augustin, le *De Ordine* et *De beata Vita*. Si les prises de parole de la mère d'Augustin apparaissent chaque fois comme des pratiques marquées, qu'il est nécessaire de justifier auprès d'un lectorat lettré, elles montrent aussi que l'énonciation féminine produit des effets positifs sur le dialogue. En l'occurrence cependant, c'est le baptême plus que la féminité de Monique qui lui donne un avantage sur les autres interlocuteurs et qui confère à sa parole un statut d'autorité incomparable. La dernière contribution du volume nous emporte de l'Antiquité tardive et des débats théologiques aux plaisirs orientaux de la parole de Shahrâzâd. Carole Boidin montre que cette femme, personnage central des *Mille et une nuits*, n'est pas seulement une figure métonymique de l'Orient ou un personnage ambigu, par l'effet à la fois séducteur et

salvateur de sa parole ; Shahrâzâd, en tant qu'« instance figurale d'énonciation », apparaît aussi comme une variation exemplaire par rapport à d'autres modèles d'énonciation. S'attachant à la description de ces modèles, à l'intérieur même des *Mille et une nuits* et dans la culture arabo-musulmane classique, Carole Boidin montre en définitive que l'inclusion dans le récit d'une grande diversité d'énoncés et d'énonciations tient à une seule contrainte d'énonciation, la nécessité d'apporter du plaisir au lecteur.

- 13 Par-delà le caractère toujours un peu arbitraire des découpages et des regroupements, il apparaîtra au lecteur que d'une contribution à l'autre, d'une section à l'autre, se tissent d'évidents effets de résonance, tant du côté de l'articulation entre les rituels et les productions langagières ou de l'usage fait par la fiction de formes d'énonciation existant dans la réalité extra-discursive, que de l'utilisation faite, par les représentations discursives, d'un savoir partagé et de formules figées, qui, par leur recontextualisation, acquièrent des sens nouveaux.
- 14 Mais toutes ces contributions montrent surtout l'importance de la prise en compte de la situation d'énonciation et du contexte particulier dans l'analyse précise de ces « paroles ». En effet, si à première vue et si l'on s'en tient à l'énoncé, les paroles attribuées aux femmes semblent aller dans le sens de la formulation de la norme – les liens de la parole féminine avec le deuil et les lamentations, avec l'institution du mariage et la procréation, l'affirmation des liens maternels –, l'étude attentive du contexte d'énonciation, mais aussi du genre discursif dans lequel ces voix sont mises en scène révèle bien d'autres interprétations et surtout rend sensible à l'efficacité pragmatique de ces « voix » dans la formulation poétique ou discursive qui les fait entendre. Autrement dit, ces études montrent aussi que ce que les textes donnent à lire, ce sont moins des « paroles de femmes » que des « femmes de paroles », fabriquées par le discours qui les fait parler.

AUTEUR

EMMANUELLE VALETTE

Université Paris 7- Paris Diderot, Sorbonne Paris-Cité, UMR 8210-ANHIMA (Anthropologie et Histoire des Mondes Anciens)